

Communiqué de Presse

Solidarité Internationale pour l'eau La loi Oudin-Santini fête ses 10 ans

Depuis le 9 Février 2005, la loi dite Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales, les syndicats des eaux ou d'assainissement et les agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% des recettes des services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dédiées à ce secteur.

Dix ans après son adoption, cette loi pour la coopération internationale en faveur des plus démunis a permis de contribuer significativement aux avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (réduction de moitié des personnes ne bénéficiant pas d'un accès à une eau propre à la consommation et à un assainissement de base dans le monde)

L'engagement indéfectible des ONG, fondations et acteurs locaux des pays du Nord et du Sud a permis de mobiliser cette coopération de manière de plus en plus fréquente.

Bilan

→ **200¹ millions d'euros** mobilisés par les collectivités françaises et les agences de l'eau pour développer de nombreux projets et tisser de solides liens avec les acteurs du Sud, inscrivant ainsi dans la durée la solidarité pour l'eau et l'assainissement.

→ **15 millions d'euros prévus en 2015** par les agences de l'eau.

→ **1000 projets en 10 ans**, au bénéfice d'une cinquantaine de pays différents.

Perspectives

Aujourd'hui 1,8 milliard de personnes dans le monde utilisent toujours une eau contaminée par des bactéries fécales (OMS-UNICEF 2014) et 2,5 milliards n'ont pas accès à des toilettes décentes (JMP 2014).

Poursuivre l'action que permet la loi Oudin-Santini concrétise l'espoir que l'accès à l'eau et à l'assainissement devienne le lot de tous et favorise le développement tant au Sud qu'au Nord, dans l'Europe pauvre, au moyen de nouveaux partenariats pour des projets innovants.

Il s'agit d'une contribution concrète de notre pays pour atteindre les nouveaux Objectifs de Développement Durable que la communauté internationale arrêtera pour les 15 années à venir lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2015.

Le pS-Eau, le PFE et les Agences de l'eau organiseront en juin prochain une manifestation pour fêter l'anniversaire de la loi Oudin-Santini, et rassembler tous ceux qui, à leur échelle, s'impliquent et s'engagent pour cette cause.

¹ 150 millions directement par le 1 %

Contacts presse :

Agences de l'eau : Catherine Belaval (0603509695, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr)

Programme Solidarité Eau : Céline Noblot, (0153349129, noblot@pseau.org)

Partenariat Français pour l'Eau : Clara Minjoulat-Rey (0141201978, clara.minjoulat-rey@partenariat-francais-eau.fr)